



Bulletin Municipal d'Information

N° 23 / Juillet 2025

www.montesquieu-des-alberes.fr





LE MOT DU MAIRE

Le mot du Maire

Nous voilà à l'été 2025 avec ses moments festifs et ses préconisations de prudence !

Après une souplesse dans l'utilisation de l'eau il y a environ 2 mois, suite à quelques pluies qui nous ont réjouies, la situation de sécheresse perdure et avec elle les risques d'incendies ! Soyez prudents dans vos choix et attentifs à ce qui se passe autour de vous !

Comme toujours, ce bulletin municipal, que je vous invite à lire de la 1ère à la dernière page est destiné à vous donner le maximum d'informations sur notre village et les institutions qui nous accompagnent.

Mairie

1 place Sant Cristau
66740 Montesquieu-des-Albères

Tél. : 04 68 89 60 49
mairie@montesquieu-des-alberes.fr

Accueil du lundi au vendredi de
9h00 à 12h00 et de 14h30 à 17h00
fermé le mercredi après-midi

Grâce aux bénévoles des associations, à la communauté de communes et aux élus municipaux les divertissements ne vont pas manquer ! N'hésitez pas à répondre aux diverses soirées qui vous seront proposées tout l'été et après évidemment ! Des séances de cinémas accompagnées de foodtruck et de jeux de société, des bals/repas vont animer tout votre été sans avoir à sortir de votre village ! Le programme indiqué à la dernière page de ce bulletin vous permet déjà de réserver quelques dates dans vos agendas.

Comme chaque année, et depuis toujours, vous pouvez profiter d'un bien vivre à Montesquieu-des-Albères, lieu de villégiature pour certains et lieu où d'autres ont élu domicile, que vous n'avez certainement pas dû choisir sans en mesurer le bonheur d'y vivre ! Savourez chaque moment qui nous est donné pour profiter de la vie dans la bonne humeur dans un cadre magnifique !

N'oubliez jamais que la vie n'a qu'un temps, dont la durée est indéfinissable pour chacun de nous ! Alors ne vous privez pas de mettre ce temps à profit que de belles et bonnes choses !

Je vous adresse mes remerciements pour le temps consacré à la lecture de ce bulletin municipal, en vous souhaitant un bel été 2025 entre amis et en famille, et en vous donnant rendez-vous lors des animations dans le village !

On ne voit bien qu'avec le cœur, l'essentiel est invisible pour les yeux !

*Je vous souhaite
un bel été
et vous dis à bientôt*


SOMMAIRE

- p.2 Mot du Maire
- p.3,4,5 Anniversaire Foment
- p.6 PCS
- p.7 PCS
APC
- p.8 Photos
- p.9 Photos
Marché
Appel aux artistes
Commerce de proximité
- p.10 Travaux réalisés
Opérations budgétées
- p.11 Travaux à réaliser
Incivilités
- p.12 Point sécheresse
Personnes vulnérables
- p.13 Fissures sur bâtiments
Moustique tigre
Vandalisme cimetière
- p.14 CCACVI Photovoltaïque
Professionnels de santé
- p.15 CCACVI Opération habitat
- p.16 Agenda

LE FOMENT SAN CRISTAU SARDANISTES

Le Foment San Cristau Sardaniste a fêté ses 30 ans en grande pompe à Saint-Génis-des-Fontaines

La sardane : une danse, une culture, un héritage vivant

Symbole fort de l'identité catalane, la **sardane** est bien plus qu'une danse : c'est un langage collectif, un rituel joyeux et un geste de mémoire. Née au cœur des terres catalanes, cette danse en cercle illustre parfaitement les valeurs **de solidarité, d'unité et de transmission**. Hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, y participent côte à côte, les mains unies, les pas précis, le regard ancré dans le rythme de la **cobla**, orchestre traditionnel catalan.



Sa pratique, transmise oralement et par l'expérience collective, connaît un nouvel élan dans de nombreuses communes du Pays Catalan. À **Montesquieu-des-Albères**, le **Foment San Cristau Sardanistes** incarne cet engagement depuis maintenant **trois décennies**. Créé en **1994**, ce groupe passionné a pour mission de faire vivre la sardane à travers des démonstrations, des cours et des événements festifs.

Et le 27 octobre 2024, il a célébré comme il se doit son 30e anniversaire.



LE FOMENT SAN CRISTAU SARDANISTES

Une journée festive pour les 30 ans du Foment San Cristau Sardaniste

C'est dans la **salle intercommunale de la Prade** que s'est déroulée la grande fête d'anniversaire du Foment San Cristau Sardaniste, un événement qui a réuni **plus de 300 personnes**, toutes venues partager un moment fort autour de cette tradition chère au cœur des Catalans.

Dès l'arrivée, les invités ont été accueillis dans une ambiance animée et chaleureuse. En ouverture, un groupe de **Pom-pom girls** a surpris et charmé le public par une prestation pleine d'énergie, mêlant modernité et esprit festif. Une touche originale qui a parfaitement lancé les festivités.



Puis est venue l'heure de la **ballade sardaniste**, point d'orgue de la journée. La salle intercommunale de la Prade, à St Génis des Fontaines, a vibré au rythme entraînant des flaviols et des tamboris. L'association **San Cristau Sardaniste** a célébré cet anniversaire, dans une ambiance festive et empreinte de fierté catalane. Depuis trois décennies, cette association œuvre avec passion à la transmission de la **sardane**, danse traditionnelle de la Catalogne. Cette journée anniversaire fut marquée par la chaleur humaine, la joie du partage, et bien sûr, l'amour de la sardane.



Danses en rond, échanges complices entre générations, musique vibrante : la sardane a une fois encore prouvé qu'elle savait réunir et émouvoir. De nombreux participants, même novices, se sont laissés guider par les pas, soutenus par les danseurs chevronnés du foment.

Après l'effort, le réconfort : **un buffet partagé** a rassemblé tous les convives dans une ambiance conviviale. Chacun avait apporté un plat, sucré ou salé, créant une grande tablée catalane où la générosité et la gourmandise étaient à l'honneur. Puis un repas a été partagé.



LE FOMENT SAN CRISTAU SARDANISTES

Jacqueline Maris, une présidente au cœur de la tradition

À la tête du Foment San Cristau Sardaniste, **Jacqueline Maris**, qui a succédé à Gérard Coste, incarne la mémoire vive et la force motrice de l'association. Investie depuis toujours, elle s'est donnée sans compter pour faire de la sardane un pilier culturel à Montesquieu-des-Albères. Présidente dévouée, elle est à l'origine de nombreuses initiatives ayant permis de renforcer la visibilité de la danse catalane dans la commune et au-delà.



Grâce à son engagement, de nombreuses personnes ont pu découvrir cette pratique, parfois même en faire une passion. Le Foment ne cesse de croître, attirant de nouveaux membres chaque année, et participant activement aux manifestations locales, régionales, voire transfrontalières.

Les 30 ans de l'association marquent une étape importante, mais certainement pas un aboutissement. Avec plein de projets, l'avenir du Foment San Cristau Sardaniste s'annonce aussi riche que son passé.

Visca la sardana ! Visca el foment ! Visca Montesquieu !



EL SOL DE JUNY ESTAL VIA LLUM

Le soleil de juin (fait) économiser de la lumière

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Recherche de volontaires

État d'avancement du PCS de MONTESQUIEU-DES-ALBERES.

Le PCS : Élaboré sous la responsabilité du maire, le Plan Communal de Sauvegarde est un document visant à organiser les moyens communaux existants pour faire face aux situations d'urgence.

Le document d'information communal sur les risques majeurs (**DICRIM**) vous a été diffusé dans un précédent bulletin municipal et dans vos boîtes aux lettres ;

A ce jour sont définis :

- La diffusion de l'alerte ;
- L'organisation du poste de commandement communal ;
- L'inventaire des moyens propres de la commune, notamment les moyens d'hébergement et de ravitaillement de la population.

Pour plus de détails, merci de vous rapprocher de la mairie.

Dans le cadre de la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde, la commune recherche des volontaires susceptibles d'apporter leur aide en cas de déclenchement du PCS.

De quoi s'agit-il ?

De manière générale, le dispositif communal peut s'appuyer sur :

- Les élus municipaux ;
- Les agents communaux (services techniques, administratifs, etc.) ;
- Les acteurs locaux (représentants des associations, etc.) ;
- Les bénévoles membres de la réserve communale de sécurité civile ;
- Les professionnels de santé de la commune (médecins libéraux, infirmiers, établissements de santé et paramédicaux) ;
- Les professionnels des établissements et entreprises de la commune ;
- La population.

Le critère essentiel du recensement des moyens humains est de rechercher des compétences de la vie quotidienne pouvant être mises à disposition d'une organisation de crise. Il est utile de mentionner ces compétences lors du recensement.

Pourquoi la municipalité recherche des volontaires ?

Nous recherchons des volontaires qui acceptent de s'inscrire dans notre annuaire opérationnel. Le but étant d'aider la commune afin d'être au service de la population de Montesquieu-des-Albères en cas de nécessité (urgence ou crise). L'importance du vivier de volontaires dans le fonctionnement de ce plan est essentielle.

A quoi s'engagent les volontaires ?

Si vous souhaitez être volontaires, vos coordonnées seront inscrites dans notre annuaire opérationnel. Votre inscription permettra à la municipalité de vous contacter en cas de déclenchement du PCS.

Comment devenir volontaire ?

Pour cela, il suffit de participer à une réunion d'information vous concernant et à l'issue remplir le formulaire à remettre en mairie. Les bénévoles doivent être majeurs.



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Les rencontres sont prévues au foyer à 19h :

- Le **3 septembre 2025** : Bénévoles interprètes (requis demandé : parler et écrire une langue autre que le français).
- Le **17 septembre 2025** : Bénévoles du milieu médical et bénévoles hébergeurs (meublés de tourisme, chambres d'hôtes, gîtes ou particuliers).
- Le **24 septembre 2025** : Bénévoles des associations (CCFF, Amis de la Montagne, Club randonnée, et généralement des bénévoles du milieu associatif).
- Le **1er octobre 2025** : Bénévoles des entreprises de Montesquieu pour leur compétences humaines et matérielles pouvant être nécessaires).
- Le **15 octobre 2025** : Bénévoles tout public qui veulent s'engager à ce grand mouvement de solidarité et de partage.

Les candidatures feront l'objet d'une validation après vérification administrative ; dès lors une confirmation d'inscription sur la liste des volontaires du plan communal de sauvegarde vous sera envoyée.

Nous espérons recevoir vos inscriptions et vous remercions par avance de votre engagement qui permettra d'assurer la sécurité des Montesquivains et Montesquivaines.

NE JAMAIS OUBLIER QU'UN BENEVOLE RESTE MAITRE DE SES DECISIONS !

AUCUNE OBLIGATION NE PEUT ETRE EXIGEE D'UN BENEVOLE !

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'Agence Postale Communale : Un service de proximité à redécouvrir au cœur de la mairie !

Dans un monde où les services en ligne prennent de plus en plus de place, notre Agence Postale Communale reste un pilier essentiel pour les habitants de notre commune. Malgré une légère baisse de son chiffre d'affaires, elle continue d'offrir des services de qualité, un accueil chaleureux et une accessibilité sans pareille.



Des services multiples et indispensables

L'Agence Postale Communale propose une gamme complète de services pour répondre à tous vos besoins quotidiens. Que ce soit pour envoyer une lettre recommandée, retirer un colis, acheter des timbres, ou encore effectuer des opérations bancaires de base, notre agence est là pour vous servir. Vous pouvez également utiliser une tablette et un ordinateur en libre-service pour vos opérations administratives.

Un accueil de qualité

Ce qui distingue notre Agence Postale Communale, c'est avant tout la qualité de l'accueil réservé à chaque client. Notre équipe, composée de professionnels dévoués et souriants, est toujours prête à vous aider et à vous conseiller. Nous mettons un point d'honneur à offrir un service personnalisé et à créer une relation de confiance avec nos clients.

Une accessibilité sans pareille

Située au cœur de notre commune dans la mairie, notre agence est facilement accessible à tous. Contrairement aux grandes villes où le stationnement peut être un véritable casse-tête, notre Agence Postale Communale dispose de places de parking à proximité, vous permettant de faire vos démarches en toute tranquillité. Plus besoin de tourner en rond à la recherche d'une place libre, tout est fait pour simplifier votre vie.

Venez nous redécouvrir !

Utilisez un maximum les services de proximité au risque de les voir disparaître ! Merci

PHOTOS FESTIVITÉS

14/01/2025 Vœux du Maire



26/01/2025 Repas des aînés



16/02/2025 Théâtre arlésien



27/04/2025 Théâtre "L'œil en coulisses"



08/05/2025 Cérémonie du 8 mai



11/05/2025 Exposition des Talents



PHOTOS FESTIVITÉS

29/05/2025 Sardanes



18/06/2025 Cérémonie du 18 juin



MARCHÉ

Le marché communal : un rendez-vous à faire vivre

Chaque mardi matin, la place Sant Cristau s'anime au rythme du marché communal. Les étals colorés attirent habitants et visiteurs venus acheter fruits, légumes, fromages, pains, charcuteries et autres produits locaux.

Bien plus qu'un simple lieu d'achat, le marché est **un espace de convivialité**, d'échange et de rencontres. On y croise ses voisins, on y prend des nouvelles, on y partage un sourire ou un bon plan.

Ce rendez-vous hebdomadaire contribue pleinement à la **dynamique du village** et à son attractivité. Il fait vivre le cœur du village et soutient les producteurs et artisans locaux.

Pour que cette belle initiative perdure,
continuons à **fréquenter, faire connaître et soutenir** notre marché !



APPEL AUX ARTISTES DE MONTESQUIEU-DES-ALBÈRES

La mairie de Montesquieu-des-Albères lance un appel à toutes les personnes créatives de la commune : peintres, illustrateurs, graphistes, photographes... Faites rayonner votre talent !

Objectif : créer l'illustration originale qui sera utilisée pour la **carte de vœux officielle 2026** de la commune.

Date limite d'envoi des propositions le 15 octobre 2025.

Merci d'envoyer vos créations (en format numérique de bonne qualité) à : mairie@montesquieu-des-alberes.fr ou de vous rendre en mairie pour proposer vos œuvres.

Infos : 04 68 89 60 49

L'œuvre sélectionnée par des élus sera mise à l'honneur sur la carte de vœux 2026 envoyée à tous les habitants et partenaires de la commune, et l'artiste sera mentionné.

À vos pinceaux, tablettes ou appareils photo !



CRÉATION D'UN COMMERCE DE PROXIMITÉ

Après avoir retenu en commission Ad'hoc (majorité/opposition), Madame Julie MINOVEZ comme future responsable d'un commerce de proximité puis validé en Conseil municipal, les travaux vont débuter début octobre avec comme volonté des deux parties d'ouvrir dès la fin de ceux-ci.

TRAVAUX RÉALISÉS 1er semestre 2025

Relamping : 2ème et dernière tranche de remplacement sur l'ensemble de la commune de l'éclairage public par des lampes à led. Dorénavant, l'éclairage public reste allumé toute la nuit. À compter de 23h jusqu'à 5h, tout l'éclairage public baisse d'intensité pour optimiser encore la facture énergétique de la commune.



Mise en esthétique des réseaux secs dernière tranche "Vieux village" :

- réalisation de la dernière tranche de suppression des réseaux secs aériens (EDF, éclairage public et fibre optique)
- suppression de plusieurs poteaux supports en béton
- installation d'un mât d'éclairage public par production solaire chemin du Roy

Réfection complète de la voirie de la rue des Remparts, comprenant :

- terrassement général de la chaussée,
- mise en place d'un rang de pavés en limite de propriété,
- création d'un caniveau central pour la récupération des eaux de pluie
- mise à la cote des tampons et bouches à clés
- reprofilage et revêtement de la chaussée en enrobés
- places de parking réalisées après séchage



Dans le massif :



- mise en place de barrières amovibles sur les pistes DFCI pour protéger le massif
- reconstruction aux normes pompiers de l'ancienne piste DFCI AL 2 bis, en piste AL 35
- tronçon situé entre l'accès du Mas Freixe et le col Llinas (travaux réalisés par le SIVU des Albères, avec participation sur le total des travaux à hauteur de 20% par la commune)



Travaux divers :



- débroussaillage des terrains situés à proximité des bâtiments communaux dans le cadre des obligations légales de débroussaillage (OLD)
- élagage de certains arbres en limite des voies communales pour faciliter la circulation
- travaux courants d'entretien sur voirie et bâtiments communaux comme chaque année



OPÉRATIONS BUDGÉTISÉES SUR 2024/2025 en cours de réalisation

- 1- Travail en cours par un géomètre pour la réalisation d'un plan d'alignement à l'échelle de la commune
- 2- Élaboration par un bureau d'études spécialisé du schéma directeur d'assainissement des eaux pluviales à l'échelle de la commune
- 3- Étude sur la sécurisation des remparts
- 4- Mise en place de la vidéoprotection à l'échelle de la commune
- 5- Candidature retenue à l'appel à projet du Département des Pyrénées-Orientales pour la désimperméabilisation des cours de l'école communale Nicolas Mas
- 6- Dernière tranche pour la réhabilitation du Parc des Anglades

TRAVAUX À RÉALISER à compter d'octobre 2025

Traversée du village phase 3 - 1ère tranche : Rues du Milleperthuis et Genêts :

Après l'intervention de la communauté de communes pour les réseaux humides, la commune va réaliser à compter de l'automne prochain la réfection complète de la chaussée et des trottoirs ainsi que la reprise des mâts d'éclairage public.

Pour mémoire, la tranche 2 relative à la traversée du village concernera ultérieurement la fin de l'avenue Galy jusqu'au croisement avec les rues du Renard et Longue ainsi que la RD61 selon la même programmation de travaux susdite. Un traitement particulier sera prévu sur le parvis de l'église.

Mise en sécurité de l'avenue de la Mer phase 1 sur les 3 prévues (tronçon situé entre le chemin des Vignes et le Mas des Agouillous) :

Cette première phase de travaux se calque sur la programmation de la remise à neuf de la couche de roulement sur voirie par la Communauté de communes. Elle vise à mettre en place des canalisations, des regards, des grilles avaloirs pour récupérer les eaux de pluie provenant de la chaussée. De plus, un cheminement piéton sécurisé sera créé en limite de propriétés afin de faciliter la mobilité douce pour les administrés de cette avenue très fréquentée

Divers :

Poursuite de l'entretien sur les voiries communales, la signalisation de police et sur les bâtiments communaux.

Dernière tranche de remise en état du parc des sports des Anglades.

INCIVILITÉS : UNE AFFAIRE DE RESPECT ET VIVRE ENSEMBLE

À Montesquieu-des-Albères, comme dans de nombreuses communes, certaines incivilités nuisent à la qualité de vie, à l'esthétique du village, et au respect de l'environnement. Nous souhaitons rappeler quelques règles élémentaires, mais essentielles, pour préserver le cadre agréable que nous partageons.

Dépôts sauvages à côté des conteneurs

Trop souvent, des sacs poubelle, encombrants ou déchets divers sont abandonnés à côté des conteneurs. Ce geste irrespectueux transforme nos points de collecte en véritables décharges à ciel ouvert.

👉 **Les dépôts sauvages sont interdits** et passibles d'amendes.

👉 La recyclerie est à votre disposition pour les objets encombrants (voir la mairie)

Aboiements intempestifs et déjections canines

Les aboiements répétés perturbent la tranquillité du voisinage. Nous demandons à chaque propriétaire de chien de faire preuve de vigilance.

De même, **les déjections sur les trottoirs, places ou espaces verts sont inacceptables**. Des sacs sont disponibles gratuitement dans les distributeurs en plusieurs lieux.

👉 Ramasser, c'est respecter les autres... et son village.

Stationnement anarchique

Se garer hors des emplacements prévus (trottoirs, virages, accès pompiers...) gêne la circulation et peut mettre en danger piétons et cyclistes.

👉 Des places de stationnement existent à proximité des zones fréquentées. Merci de les utiliser.

Ensemble, soyons respectueux

Chacun a un rôle à jouer. Ces gestes d'incivilité, souvent le fait de quelques-uns seulement, ont un impact sur tous. Préserver la propreté et la tranquillité de Montesquieu-des-Albères, c'est l'affaire de tous.

Pour signaler un problème ou obtenir des informations :

✉ mairie@montesquieu-des-alberes.fr

☎ 04 68 89 60 49

POINT SÉCHERESSE

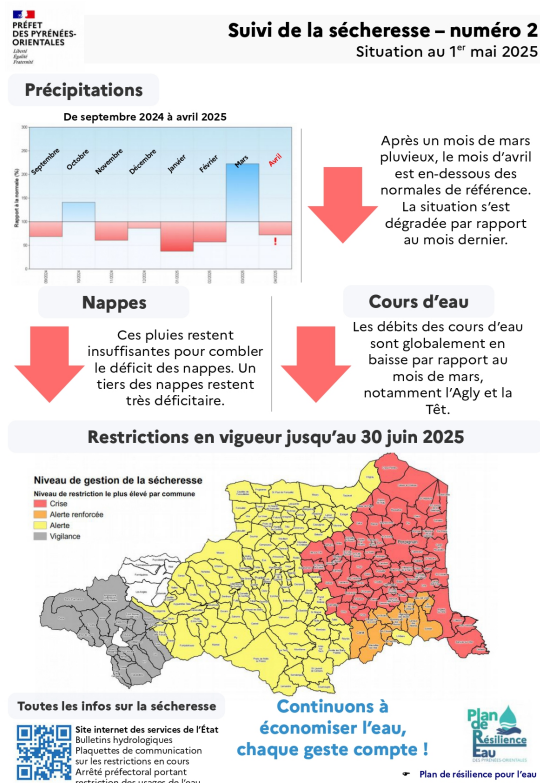
Sécheresse : une situation préoccupante dans les Pyrénées-Orientales

Comme de nombreuses communes du département, Montesquieu-des-Albères est confrontée à une situation de **sécheresse persistante**. Le manque de précipitations, les températures élevées et la baisse inquiétante des nappes phréatiques imposent à chacun une vigilance accrue.

Les autorités ont déjà mis en place plusieurs **mesures de restriction d'usage de l'eau**, notamment :

- Interdiction d'arroser les jardins et pelouses en journée,
- Limitation du remplissage des piscines,
- Interdiction du lavage des véhicules hors stations professionnelles,
- Surveillance renforcée des consommations agricoles et industrielles.
- Ces gestes, parfois contraignants, sont **essentiels pour préserver la ressource en eau**, qui devient chaque année plus fragile dans notre territoire.
- Chacun peut agir : privilégier les économies d'eau, surveiller les fuites, recycler les eaux grises pour l'arrosage, retarder certains usages non prioritaires...
- 👉 L'eau est un bien précieux. En faire un usage responsable, c'est protéger notre environnement et préparer l'avenir.

Pour connaître les restrictions en vigueur : www.pyrenees-orientales.gouv.fr



REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Un dispositif essentiel à ne pas oublier

En cas de fortes chaleurs, de grand froid ou d'événements exceptionnels, certaines personnes peuvent se retrouver particulièrement isolées ou en difficulté.

C'est pour cette raison qu'un **registre des personnes vulnérables** est tenu à jour par la mairie. Ce registre permet aux services municipaux et aux services de secours d'identifier rapidement les personnes qui pourraient avoir besoin d'une assistance particulière en période de crise.

Qui peut s'inscrire ?

Ce dispositif concerne notamment :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus vivant à domicile,
- Les personnes adultes en situation de handicap,
- Les personnes isolées ou fragiles, quelle que soit leur situation.

L'inscription est entièrement volontaire, et peut être faite soit par la personne concernée, soit par un proche (famille, voisin, médecin, service à domicile...).

Comment s'inscrire ?

Il suffit de contacter la mairie au **04 68 89 60 49 TOUCHE 5**, qui se chargera de recueillir les informations nécessaires. Celles-ci resteront confidentielles et seront uniquement utilisées en cas de besoin.

En cette période estivale, où les épisodes de canicule peuvent survenir à tout moment, nous encourageons chacun à faire preuve de solidarité : si vous connaissez une personne potentiellement concernée, n'hésitez pas à l'informer de ce dispositif ou à prendre contact avec les services municipaux.

Un petit geste peut faire une grande différence.

SÉCHERESSE : RECENSEMENT DES DOMMAGES SUR BÂTIMENTS

La commune de Montesquieu-des-Albères invite les habitants ayant constaté des **fissures ou dégradations sur leurs habitations**, possiblement liées à la sécheresse, à se faire connaître auprès de la mairie.

Ce recensement a pour but de constituer un **dossier communal de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle**, qui pourra être transmis à la préfecture.

Il s'agit d'une **étape préalable et indispensable** à toute demande d'indemnisation auprès des assurances.

👉 **Si vous êtes concerné**, merci de transmettre un courrier à la mairie, accompagné de photos des dommages observés avant le 30/07/2025.

MOUSTIQUES TIGRES

WWW.MOUSTIQUETIGRE.ORG

CHECK LIST DES BONS GESTES

Pour limiter les nuisances du moustique-tigre

 JE VIDE chaque semaine tous les réceptacles d'eaux stagnantes, propres ou sales ☐ Coupelles sous les pots de fleurs. ☐ Gamelles d'animaux domestiques. ☐ Pieds de parasols. ☐ Bâches de mobiliers de jardin...	 JE CURE régulièrement pour faciliter le bon écoulement des eaux ☐ Siphons d'éviers extérieurs et de fontaines. ☐ Bondes d'évacuation extérieures. ☐ Rigoles couvertes avec grille. ☐ Gouttières, chéneaux...
 JE COUVRE de façon hermétique ou à l'aide d'un voilage moustiquaire fin toutes réserves d'eau, petites ou grandes ☐ Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves. ☐ Tous réceptacles pluviaux via les chéneaux. ☐ Regards. ☐ Fûts divers...	 JE RANGE autant que possible à l'abri de la pluie ☐ Outils de jardinage, brouettes. ☐ Seaux, arrosoirs, poubelles. ☐ Pneumatiques. ☐ Jouets...
 JE JETTE tous les objets abandonnés dans mon jardin ou sur ma terrasse, lieux propices à la ponte ☐ Déchets de chantier. ☐ Boîtes de conserve. ☐ Vieux pots de fleurs cassés...	 J'ENTRETIENS régulièrement mon jardin pour réduire les sources d'humidité, gîtes de repos des moustiques ☐ J'élague et je débroussaie. ☐ Je ramasse les fruits tombés. ☐ Je ramasse les déchets végétaux...

BONNES ASTUCES

- REMPLISSEZ VOS COUPELLES AVEC DU SABLE OU DES BILLES D'ARGILE.
- METTEZ DES POISSONS DANS VOS BASSINS D'AGRÈMENT, QUI CONSOMMERONT LES LARVES DE MOUSTIQUES-TIGRES.
- VENTILEZ POUR ÉLOIGNER LES MOUSTIQUES ADULTES.

PRIVÉ D'ACCÈS À L'EAU,
LE MOUSTIQUE-TIGRE NE SE REPRODUIT PAS.

Découvrez toutes les astuces

#stopmoustique



VANDALISME CIMETIÈRE

Chers concitoyens,

Notre commune, habituellement connue pour sa tranquillité et son respect mutuel, fait face à un fléau inquiétant : des dégradations régulières sur les tombes et plus particulièrement sur les plaques funéraires. Ces actes de vandalisme, aussi inadmissibles qu'incompréhensibles, portent atteinte à la mémoire de nos défunts et blessent profondément leurs familles.

Nous lançons un appel solennel à chacun d'entre vous pour que cesse ce fléau. Il est de notre responsabilité à tous de protéger et de respecter les lieux de mémoire. Les cimetières sont des espaces sacrés où reposent nos proches, et ils méritent notre plus grand respect.

Nous invitons chaque habitant de notre commune à être vigilant et à signaler tout comportement suspect autour de nos cimetières. La solidarité et la vigilance de tous sont essentielles pour mettre fin à ces actes de vandalisme. Ensemble, nous pouvons protéger ces lieux de recueillement et de mémoire.

À ceux qui commettent ces dégradations, nous voulons dire ceci : vos actes sont inacceptables et ne seront pas tolérés. Vous bafouez la mémoire de ceux qui reposent en paix et vous infligez une douleur supplémentaire à leurs familles. Il est temps de prendre conscience de la gravité de vos actes et de cesser immédiatement ces comportements.

Merci à tous pour votre vigilance et votre engagement !



Accompagnement photovoltaïque

Quel est le potentiel énergétique de ma maison ? Comment bien choisir mon installateur ? Combien cela va me coûter ? Pas facile de se lancer dans le photovoltaïque. Pour guider les entreprises et les particuliers dans leur projet, la CCACVI propose un accompagnement personnalisé et gratuit.

Des permanences gratuites avec un conseiller solaire

- **Par téléphone (sans rendez-vous)** : 07.49.50.66.84 (les 1ers mardis du mois de 16h30 à 19h30)
- **En présentiel (sur rendez-vous)** : le mardi 8 juillet de 8h30 à 12h30 à la mairie de Laroque-des-Albères et le mardi 15 juillet de 14h à 18 à la mairie de Palau-del-Vidre.

Prenez rendez-vous sur www.cc-acvi.com rubrique Développement durable.

Le cadastre solaire pour faire le premier pas

Simple d'utilisation, ce portail numérique accessible en ligne sur www.cc-acvi.com permet de tester le potentiel solaire de votre toiture, d'estimer le coût d'installation de panneaux solaires ou encore les économies réalisables sur votre facture d'électricité.



PROFESSIONNELS DE SANTÉ À MONTESQUIEU-DES-ALBÈRES

Afin de faciliter vos démarches de santé au quotidien, voici la liste actualisée des professionnels de santé exerçant à Montesquieu-des-Albères :

Médecin généraliste : Dr Flausse

Infirmiers / Infirmières libéraux(ales) : Mmes Piveron, Dacosta Coutinho et Damblon

Kinésithérapeute : Mme Dumant et M. Colménéro

Ostéopathe : Mme Leheu

Orthophoniste : Mme Dandine

Cette liste est également disponible et régulièrement mise à jour sur le site internet de la mairie.

N'hésitez pas à contacter la mairie si vous êtes un professionnel de santé souhaitant apparaître dans ce répertoire local.



Opération Habitat : de nouvelles aides pour financer des travaux en centre ancien

187. C'est le nombre de logements rénovés grâce à l'Opération Habitat portée par la CCACVI depuis 2020. Bonne nouvelle : les élus communautaires ont décidé de prolonger l'opération pour une année supplémentaire.

Jusqu'à 80% de financement de vos travaux

L'Opération Habitat permet aux propriétaires d'un logement en centre ancien – propriétaires occupants, bailleurs, syndics de copropriété – de bénéficier de financements pouvant atteindre 80% du montant total des travaux ainsi que d'un accompagnement tout au long de leur projet.

De nouvelles primes pour lutter contre l'habitat indigne

Le dispositif s'applique notamment aux travaux de réhabilitation complète, de remise aux normes, d'adaptation à la perte d'autonomie, d'amélioration des performances énergétiques et de réhabilitation des parties communes des copropriétés.

En 2025, le dispositif s'étend avec l'attribution de nouvelles aides pour lutter contre l'habitat insalubre et encourager l'utilisation d'isolants biosourcés.

Des aides sous conditions

En plus de la nature des travaux et du critère géographique – logement situé en centre ancien d'une commune du territoire communautaire –, les aides sont soumises à certaines conditions. Les détails sur les critères d'éligibilité sont disponibles sur www.cc-acvi.com, rubrique Habitat.

Permanences en mairie ou par téléphone

Deux étapes essentielles avant de lancer ses travaux : tout d'abord, vérifier que son logement se trouve bien au sein du périmètre couvert par l'Opération Habitat. Ensuite, prendre contact avec l'agence Urbanis, spécialiste de la rénovation et opérateur de la CCACVI sur ce dispositif.

Pour cela, des permanences téléphoniques sont assurées tous les mercredis de 10h à 13h au 04 68 63 76 84.

L'Opération Habitat est un dispositif porté par la CCACVI

en partenariat avec les communes membres, l'ANAH et le Département des Pyrénées-Orientales.



AGENDA 2ème semestre 2025

JUILLET

- 08 : Cinéma en plein air "Lilo et Stitch", jeux et foodtrucks dès 18h30
- 09 : Café philo à la médiathèque, à 10h
- 11 : Commémoration des 100 ans du monument aux morts
- 13 : Repas et bal avec le CCFF
- 14 : défilé pour la commémoration du 14 juillet, devant la mairie, à 11h30
- 15 : Cinéma en plein air "Vacances forcées", jeux et foodtrucks dès 18h30
- 17 : Soirée gourmande
- 22 : Cinéma en plein air "Les schtroumpfs", jeux et foodtrucks dès 18h30
- 23 : Club de lecture des Minis à la médiathèque, à 15h
- 29 : Cinéma en plein air "Jurassic world-renaissance", jeux et foodtrucks dès 18h30

AOÛT

- 02 : Bal et repas avec l'ACCA
- 05 : Cinéma en plein air "Elio", jeux et foodtrucks dès 18h30
- 05 : Bébés lecteurs à la médiathèque, à 9h30
- 06 : Culture et confiture à la médiathèque, à 16h
- 12 : Cinéma en plein air "Ya pas de réseau", jeux et foodtrucks dès 18h30
- 19 : Cinéma en plein air "Superman", jeux et foodtrucks dès 18h30
- 24 : Grillades avec Moto Tourisme des Albères
- 26 : Cinéma en plein air "Les 4 fantastiques", jeux et foodtrucks dès 18h30

SEPTEMBRE

- 02 : Bébé lecteurs à la médiathèque, à 9h30
- 03 : Culture et confiture à la médiathèque, à 16h
- 13 : Accueil des nouveaux arrivants et Forum des associations
- 17 : Club de lecture des Minis à la médiathèque, à 15h
- 28 : Trail (organisation en cours)

OCTOBRE

- 01 : Culture et Confiture à la médiathèque, à 16h
- 07 : Bébés lecteurs à la médiathèque, à 9h30
- 12 : Marche rose avec Hello Montesquieu
- 26 : Théâtre avec la troupe « 8théâtre » salle Jean Thubert, à 17h

NOVEMBRE

- 01 : Soirée Halloween avec Hello Montesquieu
- 04 : Bébés lecteurs à la médiathèque, à 9h30
- 05 : Culture et confiture à la médiathèque, à 16h
- 11 : Commémoration du 11 Novembre
- 15 : Théâtre en anglais avec Cota
- 22 : Concert avec la Chorale Internationale d'Albéra
- 28 : Festa Major de la Saint Saturnin

DÉCEMBRE

- 02 : Bébés lecteurs à la médiathèque, à 9h30
- 03 : Culture et confiture à la médiathèque, à 16h
- 07 : Marché de Noël et animations pour enfants avec la venue du Père Noël
- 17 : Club de lecture des Minis à la médiathèque, à 15h
- 31 : Réveillon solidaire avec Hello Montesquieu

Le détail de ces manifestations vous sera communiqué ultérieurement par chaque organisateur dans des flyers distribués dans les boîtes aux lettres et/ou par affichage sur le site de la mairie.

Des animations supplémentaires peuvent compléter cet agenda, n'hésitez pas à consulter régulièrement le site mairie, rubrique «agenda » ou abonnez-vous à la newsletter.

Publication : Maire de MONTESQUIEU-des-ALBERES

Direction de publication : Huguette PONS

Conception / maquette : Mairie de Montesquieu

Crédit photos : Mairie de Montesquieu / Françoise LEFEBVRE

Imprimerie du Néoulous Céret

Document imprimé sur papier recyclé en 1000 exemplaires. Ce document n'a aucune valeur contractuelle.

Toute reproduction interdite : Edition 2025

Ne pas jeter sur la voie publique.